

➤ Rapport de gestion 2021



SOMMAIRE

04		Le mot du président
05		Le mot du directeur
06 – 07		Organisation de la société
08 – 09		Marketing et communication
10 – 11		Développement et production
12 – 13		Gestion du trafic
14 – 15		Technique
16 – 17		Infrastructure
18 – 19		Ressources humaines
20 – 21		Sécurité et qualité
22		Finances et controlling
23		Assemblée générale 2022
24 – 25		Rapport de l'organe de révision
26		Bilan
27		Compte de résultat
28		Tableau des flux de trésorerie
29		Tableau de variation de capitaux propres
30 – 36		Annexes
37		Détail des contributions d'investissements
38		Fonds de secours
		Composition de l'actionnariat





Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Il est permis d'espérer que Covid-19 soit derrière nous et que les restrictions diverses affectant notamment les transports publics se transforment en souvenirs. La fréquentation des trains et des bus augmente régulièrement. Elle devrait retrouver sa croissance « d'avant ».

Le résultat financier négatif de 2021 porte la signature de la pandémie. Heureusement, les réserves accumulées les années précédentes permettent d'y faire face sans dommage, ni soutien spécial des pouvoirs publics. Les réserves servent à cela.

Le Conseil d'administration a adopté une nouvelle stratégie pour TRAVYS : « Horizon 2025 ». Ce n'est pas la révolution, mais une adaptation aux réalités qui évoluent. Développer et améliorer la relation entre TRAVYS et sa clientèle prend plus d'importance, non seulement au niveau technologique, mais également au niveau humain. La proximité est un atout.

Après des statuts révisés, le Conseil d'administration a revu fondamentalement son fonctionnement. Le bureau diminuera progressivement, puis cessera son activité au profit de commissions permanentes thématiques. Les administratrices et les administrateurs doivent désormais s'engager davantage. Même si beaucoup de sociétés adoptent une organisation semblable, ce n'est pas une mode, mais une nécessité et une opportunité d'agir plus efficacement, tout en recadrant les compétences respectives du Conseil d'administration et de la direction.

TRAVYS est une compagnie de transport public qui a su s'adapter et anticiper au mieux les défis de demain. Toutefois, la complexité croissante dans plusieurs domaines la pousse, voire l'oblige à collaborer toujours plus avec d'autres entreprises de transport. Etre plus efficace et efficient, tout en conservant les avantages de la proximité fera partie des défis du futur.

Nous espérons sincèrement avoir l'opportunité de vous revoir durant la prochaine assemblée des actionnaires, laquelle devrait avoir lieu en « présentiel ». Le Conseil d'administration et son président se réjouissent d'ores et déjà de pouvoir à nouveau échanger avec vous.

Jacques-André MAYOR, président du Conseil d'administration





POSER LES FONDATIONS POUR BÂTIR L'AVENIR

L'exercice sous revue est à marquer de plusieurs pierres blanches pour notre société, malgré une deuxième année consécutive de pandémie.

Tout d'abord, nous avons fêté nos 20 ans d'existence au service des client-es de notre région. Nous avons aussi achevé notre plus important chantier depuis le début du siècle: la reconstruction des installations et du dépôt ferroviaire de la gare de Ste-Croix.

Nous avons travaillé sur les projets qui vont se réaliser ces prochaines années, comme la mise en service d'une ligne de bus électriques, la réfection de plusieurs gares, la modernisation de nos infrastructures et la digitalisation progressive de notre société.

Au travers de (trop) nombreux audits, nous avons pu démontrer que la gestion de l'entreprise est saine, que la qualité et la sécurité se situent à un excellent niveau, que nos structures et processus sont adaptés.

Rien n'est cependant jamais acquis. L'évolution de la situation sanitaire ou l'environnement géopolitique nous le rappellent régulièrement.

Dans cette optique, le Conseil d'administration, avec le soutien de la direction, a poursuivi ses travaux pour renforcer les fondations solides sur lesquelles repose TRAVYS.

La stratégie d'entreprise « Horizon 2025 » a été validée et pourra être mise en œuvre, indiquant le cap que nous voulons suivre.

La mission de base de TRAVYS consiste à fournir des prestations de transports publics ferroviaires et routiers, ainsi que de proposer à la population des services de mobilité de qualité et ce, 365 jours par an et pour certains secteurs, 24h/24. Pour atteindre ce but, un accent particulier est mis sur le développement de l'infrastructure ferroviaire, le renforcement du suivi du trafic en temps réel et l'information aux voyageurs.

Nous allons créer de nouveaux postes de travail, intégrer de nouvelles compétences et fidéliser les collaboratrices et collaborateurs actuels, en faisant de TRAVYS une marque employeur forte.

Nous remercions nos clientes et nos clients, nos commanditaires, nos cadres ainsi que nos collaboratrices et nos collaborateurs pour la confiance accordée tout au long de l'année. Nous sommes fiers de proposer des services indispensables à la population et respectueux de la planète.

Nous sommes convaincus que le transport public est une des solutions majeures pour répondre aux enjeux d'une mobilité durable.

Daniel REYMOND, directeur





ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale ordinaire 2021 s'est tenue le 30 juin avec la participation des actionnaires par voie circulaire, en raison de la situation pandémique. Elle a réuni 170 actionnaires, porteurs de 512'149 voix. Placée sous la présidence de Jacques-André Mayor, l'assemblée a traité les objets statutaires, approuvé les comptes, décidé de l'utilisation du résultat et donné décharge au Conseil d'administration et à l'organe de révision. A la suite de l'adoption des statuts révisés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2020, les actionnaires devaient également élire cinq administratrices et administrateurs pour un mandat d'une année, renouvelable. Les candidatures proposées par le Conseil d'administration ont été acceptées par l'Assemblée générale.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la suite de la modification des statuts de 2020, le nombre d'administratrices et administrateurs a été réduit de 11 à 9 à partir du 30 juin 2021.

2.1 Mutations

Quatre membres de droit restent désignés par le canton de Vaud (2020) et en début de législature (2021) par les communes d'Yverdon-les-Bains, de la Vallée et conjointement par celles de Ste-Croix et d'Orbe.

Deux administrateurs ont cessé leur activité. M. Stives Morand, désigné par les communes de la Vallée, était entré en 2016 au Conseil d'administration. Son intérêt pour le domaine de la mobilité ainsi que ses autres expériences d'administrateur ont été particulièrement utiles pendant cette période de développement et de mutation de notre entreprise. M. Olivier Guignard, désigné par la commune de Ste-Croix, a apporté son expérience industrielle, plus particulièrement dans les domaines de l'analyse de risques, de la gouvernance et du suivi de projets. TRAVYS les remercie de leur engagement.

Mme Brenda Tuosto, désignée par la Commune d'Yverdon-les-Bains, entre au Conseil d'administration. Spécialisée dans les questions de mobilité, Municipale et Administratrice dans diverses sociétés, ses compétences seront utiles pour participer aux défis qui nous attendent.

2.2 Membres au 31 décembre 2021

Président :

M. Jacques-André Mayor;

Membre désignée par l'Etat de Vaud :

Mme Josiane Aubert;

Membres désignés par les communes :

Mme Brenda Tuosto (Yverdon-les-Bains);

M. Lionel Baruchet (Communes de la Vallée);

M. Serge Berthoud (Orbe et Ste-Croix);

Membres nommés par l'Assemblée générale :

Mme Valérie Jaggi Wepf;

Mme Nadia Mettraux;

M. Maximilien Bernhard;

M. Jacques-André Mayor;

M. Frédéric Rohner.



2.3 Bureau du Conseil d'administration

M. Jacques-André Mayor – Président ;
Mme Valérie Jaggi Wepf – Vice-présidente ;
Mme Nadia Mettraux – Membre ;
Mme Sarah Novet – Secrétaire du Conseil.

2.4 Activités du Conseil d'administration

L'année a été riche en activités et réflexions pour le Conseil d'administration. Deux thèmes principaux ont constitué le fil rouge des huit séances tenues dans l'année : la finalisation de la stratégie « Horizon 2025 » et le développement des principes de gouvernance. La stratégie a été validée lors d'une séance extraordinaire en fin d'année et comporte cinq axes stratégiques :

- renforcer le transport de la population par bus et par train ;
- développer la relation avec nos clientes et nos clients ;
- gérer l'infrastructure ferroviaire de manière intégrée dans l'entreprise ;
- regrouper les activités de TRAVYS sur un seul site, lorsque cela fait sens ;
- créer une marque employeur forte.

Des objectifs sont déterminés pour chaque axe et traduits en plans d'actions. A la suite de la révision des statuts, le Conseil d'administration s'est attelé à développer les principes de gouvernance. Sur la base de recommandations des principaux actionnaires, des commanditaires et avec l'aide d'un consultant externe, il a validé un premier paquet de mesures lors de sa dernière séance ordinaire de l'année :

- la création de deux commissions permanentes : « Ressources Humaines » ainsi que « Finances et Risques » ;
- le principe d'un nouveau règlement d'organisation ;
- l'établissement ou la refonte de règlements concernant le travail des commissions, les rôles et responsabilités du Conseil d'administration et de la Direction, etc.

La mise en œuvre s'effectuera progressivement courant 2022.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a également traité des objets suivants :

- collaborations avec les CFF et mise en œuvre d'un nouveau concept de desserte dans la zone Orbe – Vallorbe – Vallée de Joux ;
- évolution de la distribution – vente à bord des bus ;
- principes de rémunération de la direction – validation du droit des signatures ;
- budgets et comptes ;
- décisions concernant la planification et le suivi des projets d'infrastructure ;
- projet de bus électriques à Yverdon-les-Bains.

3. AUTRES ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET COMMISSIONS

3.1 Secrétariat du Conseil d'administration.

En début d'année, le Conseil d'administration TRAVYS a désigné Mme Sarah Novet au poste de secrétaire du Conseil, fonction assurée auparavant par un membre de la direction.

3.2 Comité exécutif de direction (COMEX).

M. Daniel Reymond – Directeur ;
M. Jean-Luc Lecoultre – Développement et Production, sous-Directeur ;
M. Eric Zahnd – Infrastructure ;
M. Raphaël Gerbex – Gestion du Trafic ;
M. Christian Gex – Technique ;
M. Nicolas Pailhoux – Finances et Controlling ;
M. Yvan Wenger – Ressources Humaines.

3.3 Comité de contrôle (SCI).

Mme Brenda Tuosto, MM. Lionel Baruchet, Serge Berthoud.

3.4 Commission de prévoyance paritaire.

Représentants pour l'entreprise : MM. Yvan Wenger (vice-Président), Frédéric Rohner et Daniel Reymond.

Représentants du personnel : MM. Pierre Vaucheret (Président), Vincenzo de Simone et Quentin Bodenmann.

3.5 Organe de révision.

Multifiduciaire Léman SA à Lausanne.



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CÉLÉBRATION DES 20 ANS DE TRAVYS



En 2021, l'entreprise a célébré ses 20 ans d'existence, un anniversaire résolument tourné vers l'avenir avec plusieurs activités organisées, aussi bien dans le monde réel que virtuel, afin de toucher tous les publics.

Premièrement et au début du printemps, une chasse aux trésors virtuelle a été organisée sur l'entier du réseau TRAVYS. Durant deux mois, plus de 550 client-es ont attrapé des trésors cachés à chaque arrêt de bus et de train.

DES EXCURSIONS GRATUITES POUR LES FAMILLES

TRAVYS a offert la gratuité sur son réseau, afin que plusieurs familles puissent découvrir des lieux emblématiques dans le Nord Vaudois tels qu'EXPLORIT à Yverdon-les-Bains, le Musée Baud à l'Auberson, les Mosaiques Romaines & Urbakids à Orbe, le Musée du fer et du chemin de fer à Vallorbe, l'Espace Horloger à la Vallée de Joux.

UNE PARTIE OFFICIELLE POUR DEUX ÉVÈNEMENTS

Une partie officielle a eu lieu au mois de septembre. Elle a combiné l'anniversaire des 20 ans de TRAVYS et l'inauguration des nouvelles installations à la Gare de Ste-Croix.

Le président du Conseil d'administration ainsi que la Direction ont accueilli les invité-es dans la nouvelle halle ferroviaire aménagée spécialement pour l'occasion.

Une exposition présentait les grands projets d'avenir, sous forme de panneaux didactiques mettant en évidence la place qu'entend jouer TRAVYS dans la mobilité ces prochaines années. Celle-ci a soulevé un grand intérêt, tant de la part des invité-es officiel-les, que du grand public.

La Présidente du Conseil d'Etat, Madame Nuria Gorrite, a fait l'honneur de sa présence, ainsi que diverses autorités communales. Des partenaires, mandataires et sponsors ont également participé à la manifestation.

LE MAG' 20 ANS TRAVYS

Un magazine spécial a été publié pour l'occasion. Il présentait des personnalités du Nord Vaudois qui se sont exprimées sur leur lien avec TRAVYS. Une chronique exclusive de Yann Marguet (humoriste) sur l'emblématique ligne Yverdon-Ste-Croix, ainsi que des brèves humoristiques faisaient partie de son contenu. Plus de 3'000 exemplaires ont été distribués dans les bus et dans les trains, les points de vente, les offices de tourisme et les musées de la région.

8

UNE SOIRÉE DU PERSONNEL SUR LE LAC

Dans le cadre de cette célébration, la soirée du personnel a été spécialement organisée à bord d'un bateau, sur le lac de Neuchâtel.

DES FORMATIONS DIDACTIQUES POUR LES SENIORS

Organisées par l'unité Vente et Distribution, les sorties didactiques pour les aîné-e-s ont remporté un vif succès avec une participation de 40 personnes au total, provenant des associations suivantes: *Le Club des aînés* à Sainte-Croix | *L'AVIVO* à la Vallée de Joux | *Le COSY* à Yverdon-les-Bains.

Beaucoup de questions ont été posées lors des différentes présentations et des démonstrations sur le fonctionnement des automates, mais également sur les divers éléments permettant de voyager en toute sécurité en bus ou en train. La clientèle « senior » était très intéressée par les nouvelles technologies avec, par exemple, une forte envie d'apprendre à utiliser la webapp TRAVYS.



LES INITIATIVES POUR LE FUTUR

LA RELATION CLIENT EXTERNE ET INTERNE

Une réflexion sur les interactions que TRAVYS entretient avec ses client-es internes et externes a été menée avec, à la clé, le lancement de plusieurs initiatives tournées vers la digitalisation et la dématérialisation progressives de l'entreprise. Les projets en cours dans ce domaine sont les suivants :

- une application mobile TRAVYS pour les voyageuses et voyageurs, avec la possibilité d'effectuer des achats en ligne et rechercher un itinéraire ;
- une plateforme collaborative et un matériel de communication adaptés aux besoins de chaque collaboratrice et collaborateur ;
- un réseau d'écrans installés sur les différents sites de l'entreprise avec, comme objectif, la diffusion des actualités à l'ensemble du personnel.

UN FUTUR DÉPARTEMENT RELATION CLIENT ET COMMUNICATION (RCC)

Les fondements pour accueillir le nouveau département RCC et son/sa future responsable ont été posés pour une mise en place en 2022. Il regroupera les services du marketing et la communication, le secrétariat, ainsi que la Vente et la Distribution.

LES ACTIVITÉS COURANTES

LES ACTIONS DE COMMUNICATION LIÉES À LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE DE PANDÉMIE

Le service a continué à orienter ses activités vers la relation client, en communiquant régulièrement sur les mesures de protection et les changements de l'offre sur les réseaux urbains et ferroviaires.

Tous les canaux de communication ont été largement utilisés pour informer les voyageur-euse-s des éventuelles baisses de prestations ou encore des directives de sécurité dans les véhicules TRAVYS.

Liée à l'Etat major de crise, l'INFO COVID a régulièrement informé le personnel des différentes actions à suivre dans le cadre de son activité professionnelle.

CHANGEMENT D'HORAIRE 2021

La communication autour du changement d'horaire s'est largement tournée vers la reprise des lignes de bus 685 (Orbe – Ballaigues – Vallorbe) et 686 (Orbe – L'Abergement – Baulmes), transférées de CarPostal à TRAVYS, sans modification d'horaire.

LES PARTENARIATS

Un nombre limité de manifestations sportives et culturelles ont eu lieu dans la région durant la crise sanitaire, ayant pour conséquence une diminution drastique des partenariats.

La société a cependant continué à être active, en offrant un maximum de soutien aux entités qui font régulièrement appel à elle, tels que le musée la «Maison d'Ailleurs», les festivals «Numerik games» et «Castrum» qui sont de véritables institutions à Yverdon-les-Bains.



Ci-dessus : **Retour en images sur l'inauguration de la halle ferroviaire de Ste-Croix**

Ci-contre : **Illustrations de la chasse au trésor et de notre magazine**



REPRISE, CONSOLIDATION ET RENFORCEMENT

LES PRINCIPALES AMÉLIORATIONS DE L'OFFRE

L'horaire 2021, entré en vigueur en décembre 2020, a permis de renforcer l'offre dans les zones urbaines à la suite de l'ouverture de nouvelles zones génératrices de trafic. A Yverdon-les-Bains, l'ouverture du Collège des Rives, au nord de la ville, ainsi que du centre d'activités et de loisirs EXPLORIT, dans la zone Y-Parc, a permis de redéfinir les parcours et l'offre sur la ligne 605. En combinaison avec la ligne 601, la relation Gare – Y-Parc est désormais desservie à la cadence de 15 minutes en semaine. A Orbe, la construction du quartier de Gruvatiez a été l'occasion de renforcer la relation entre le bas de la ville et le centre, en combinaison avec les deux lignes urbaines 692 et 693.

L'horaire 2022, entré en vigueur en décembre 2021, est marqué par la reprise des lignes 685 (Orbe-Vallorbe) et 686 (Orbe-Baulmes), exploitées auparavant par CarPostal. Ce transfert constitue les prémices d'une modification plus fondamentale de la desserte de la zone Chavornay-Orbe-Vallorbe, qui entrera en vigueur en août 2022, lorsque la nouvelle gare du Day, à Vallorbe, sera mise en service.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE

La pandémie, prolongée par vagues successives tout au long de l'année, a entraîné quelques conséquences sur la production de l'offre (les courses nocturnes n'ayant pas été produites pendant le premier trimestre), mais surtout sur la demande. Ainsi, la fréquentation générale a augmenté par rapport à l'année horaire 2020 (+ 12%) mais reste en deçà du niveau d'une année « ordinaire », comme en 2019 (- 13%).

La situation est contrastée entre le trafic régional, où la fréquentation ne se situe plus qu'à 7% en dessous du niveau de 2019, et les réseaux urbains (baisse de 16% à Yverdon-les-Bains et de 19% à Orbe).

RESTRICTIONS D'EXPLOITATION

Au cours de l'été, le service ferroviaire sur la ligne Yverdon-les-Bains – Sainte-Croix a été assuré par un service routier de substitution pendant sept semaines sur le tronçon Baulmes-Ste-Croix. Cela a permis de conduire divers travaux de réfection de voies et d'ouvrages d'art, de reconstruire un pont et de finaliser les travaux en gare de Ste-Croix.

Sur la ligne Orbe-Chavornay, le service ferroviaire a été entièrement repris par des bus en raison de l'obsolescence de l'unique automotrice encore disponible. L'acquisition de deux rames d'occasion, afin d'assurer le service jusqu'à la modernisation de la ligne, devrait se concrétiser dans le courant du premier semestre 2022.

LA PONCTUALITÉ

La ponctualité générale en 2021 est en léger recul par rapport à l'an 2020. La baisse concerne principalement les lignes routières et demeure une conséquence directe du retour progressif du trafic routier.

Ponctualité TRAVYS (système interne de mesure)
jusqu'à 3 minutes de retard

Ponctualité à l'arrivée ¹	2019	2020	2021
Urbain Yverdon	83.6%	94.0%	91.8%
Urbabus Orbe	86.2%	92.7%	93.7%
Bus régionaux	79.6%	94.2%	94.1%
Orbe - Chavornay	98.4%	98.8%	96.1%
Yverdon - Ste-Croix	94.6%	96.9%	95.6%
Vallorbe - Le Brassus	96.3%	97.0%	95.8%
Trains	96.0%	97.3%	95.8%

RÉCAPITULATIF OFFRE ET DEMANDE

Chiffres clés/lignes	201 Val-PBr	211 (1) OC	212 YSC	10.611 Yv. -Chamb	10.613 BGV	10.615 ABM	Total TRV	Urbain Yverdon	Urbain Orbe	Divers	Total TRAVYS
Train-km/an, bus-km/an 2021	351 763	124 208	519 930	96 851	271 727	140 593	1 505 072	1 001 939	65 982	158 907	2 731 900
Index par rapport à 2020	104,3	102,0	101,0	101,5	103,0	108,5	102,9	106,4	116,7	95,7	104,0
Index par rapport à 2019	96,1	101,1	99,0	101,4	105,5	94,8	99,3	105,9	105,5	67,2	99,0
Voyageurs/jour moyen 2021	1 107	693	1 723	290	307	373	4 494	7 549	167		12 210
Index par rapport à 2020	117,7	109,0	99,5	109,3	111,2	113,7	107,6	111,3	109,0		109,9
Index par rapport à 2019	93,5	84,8	84,8	91,9	92,0	87,5	87,9	84,0	80,0		85,4
Voyageurs/jour (lun-ven) 2021	1 270	856	1 967	378	332	523	5 326	9 809	199		15 334
Index par rapport à 2020	117,1	108,4	100,1	109,5	109,6	112,6	107,5	111,1	108,7		109,8
Index par rapport à 2019	92,5	82,2	83,5	91,3	83,5	87,4	86,2	81,1	79,9		82,8
Voyageurs/an 2021	403 033	252 430	627 179	105 671	111 693	135 816	1 635 822	2 747 799	50 782		4 434 403
Index par rapport à 2020	117,4	108,7	99,3	109,0	110,9	113,4	107,3	111,0	109,8		109,6
Index par rapport à 2019	93,3	84,5	84,5	91,6	91,8	87,3	87,7	83,8	80,6		85,2
Voyageurs-km/an 2021	4 027 714	870 478	11 184 501	444 699	2 587 175	622 302	19 736 868	5 563 236	103 561		25 403 665
Index par rapport à 2020	122,68	109,88	105,59	111,15	110,00	112,13	109,80	112,74	116,61		110,46
Index par rapport à 2019	93,6	86,9	84,9	90,7	90,3	83,2	87,4	89,0	85,5		87,8

PERSONNEL ROULANT | Rail

En avril, le service Personnel roulant a accueilli un responsable de la formation rail au sein de son équipe. Jusqu'alors, cette formation, toujours plus exigeante, était assurée par le responsable du personnel roulant rail, ainsi que l'expert OCVM (Ordonnance sur les Conducteurs de Véhicules Moteurs). Cette situation n'était plus conforme en terme de gouvernance. Par ailleurs, ce nouveau poste permet de renforcer la collaboration entre la plupart des entreprises ferroviaires romandes, dans le cadre de RAILplus. La première formation générale donnée à l'interne par le nouveau responsable a concerné le module « Feu et 1^{er} secours ».

Cette instruction organisée pour les mécanicien-ne-s de train et les collaboratrices et collaborateurs du dépôt ferroviaire, avait pour but de mieux appréhender un feu de véhicule ferroviaire et une initiation aux premiers secours.

En outre, plus de vingt examens ont été assurés pour du personnel roulant TRAVYS, auxquels s'ajoutent des formations organisées pour d'autres entreprises partenaires (par exemple CFF Cargo), dans le cadre des dispositions d'accès au réseau.

Une partie de notre personnel a aussi dû être formée et examinée sur un nouveau véhicule de CFF Cargo, utilisé lors de la campagne de chargement des betteraves à Chavornay.

PERSONNEL ROULANT | Route

La reprise par TRAVYS de l'exploitation des lignes 685 et 686 dans la région Vallorbe-Orbe-Baulmes a nécessité la création d'un nouveau « pool » de conductrices et de conducteurs, stationnés à Orbe (Dépôt des Taborneires), engagés sur les lignes régionales, l'Urbabus et les services de renfort sur la ligne Orbe-Chavornay.

Les prestations planifiées ou inopinées de remplacement de trains TRAVYS sur mandat CFF ont nécessité un fort engagement de la part du personnel roulant bus, soit près de 1000 tours de service (un tour de service = une journée de travail).

CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT

Au total, 2'463 constats ont été délivrés à nos client-es sur l'ensemble du réseau. 2'206 constats ont effectivement donné lieu à une facturation, les 257 restants ont été comptabilisés comme des oublis d'abonnement. Il est à relever que plus de la moitié des constats sont établis pour la troisième fois et plus. Il s'agit d'une clientèle régulière, mais sans titre de transport valable.

POINTS DE VENTE

Pour établir une comparaison hors effets pandémiques, les chiffres 2021 ont été mis en perspective par rapport à ceux de 2019. La baisse du chiffre d'affaires est de 22 % pour l'ensemble des points de vente TRAVYS. Cette tendance se poursuit depuis plusieurs années et confirme que notre clientèle achète toujours plus son titre de transport de manière électronique. Nos guichets permettent de garder la proximité avec nos client-es et offrent un service après-vente performant qui devient, avec le conseil, le cœur de métier de notre personnel des points de vente.

DISTRIBUTION

Les pupitres de vente pour conducteurs (PVC) arrivent en fin de vie. La pandémie a également montré que les client-es ont pu trouver d'autres moyens d'acheter des titres de transport. Pour tous ces motifs, des réflexions sur l'avenir de la distribution embarquée ont été menées en collaboration avec les Transports de la région Morges Bière Cossonay (MBC) et les Transports publics de la région yvernoise (TPN). Pour TRAVYS, ces mesures se concrétiseront en été 2022.



COLLABORATION INTERENTREPRISES ET PARTAGE DE CONNAISSANCES COMME BASE DE SUCCÈS

L'année 2021 a été marquée par la reprise d'un rythme normal des activités dans le département, mais aussi par la mise en place de nouveaux processus dans les domaines suivants: gestion d'infrastructure et entreprise de transport ferroviaire.

Issu de la réforme sur la Loi sur les Chemins de Fer (LCdF) et de la séparation des branches «Infrastructure» et «Transport», le Service Suisse d'Attribution des Sillons (SAS) a été créé. Il est responsable de l'accès non discriminatoire au réseau suisse à voie normale et de l'encaissement des prestations prévues dans l'Ordonnance sur l'Accès au Réseau Ferroviaire (OARF). La collaboration entre TRAVYS et le SAS a débuté concrètement le 1^{er} janvier 2021.

Parallèlement, la Commission des chemins de fer RailCom a émis des directives visant à garantir un accès aux prestations du trafic de proximité «Last Mile» de manière non discriminatoire pour tous les opérateurs du trafic ferroviaire.

Ces deux changements majeurs du cadre de travail ont eu pour conséquences la création de nouveaux processus internes et externes, parfois complexes. Ils ont également nécessité la discussion d'adaptations de prix avec les commanditaires en trafic fret. Les collaborations avec les commanditaires principaux (CFF Cargo et BLS Cargo) ont pu être renouvelées.



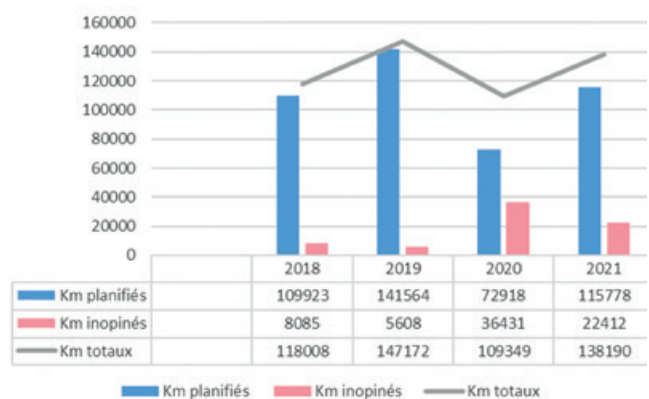
En juin, le Conseil d'administration a également validé la stratégie du trafic marchandises jusqu'à la modernisation de la ligne Orbe – Chavornay, soit la poursuite et le développement des activités actuelles.

Ces éléments permettent d'être optimistes sur l'avenir du trafic marchandises de la ligne Orbe – Chavornay pour quelques années. Il s'agit cependant de rester prudent, car le marché est volatile et dépend des décisions des entreprises implantées dans la région, commanditaires principaux de ces services.

Dans le marché des remplacements de trains, les CFF ont publié un nouvel appel d'offres valable à partir de 2023. L'offre de TRAVYS a été retenue. En 2021, les prestations effectuées par TRAVYS à ce titre ont concerné plus de 138'000 km, soit 3,5 fois le tour de la Terre, ou 75 fois le tour de la Suisse.

L'arrivée d'une nouvelle cheffe de service au Centre d'exploitation, a permis de renforcer ce service qui se doit d'offrir des prestations de qualité 24h/24. Cette arrivée a également pérennisé la formation de base des chefs-circulation des trains, effectuée à l'interne pour nos propres besoins, mais également pour d'autres entreprises romandes qui le souhaitent.

Sous l'égide de la faitière de la voie métrique RAILPlus, une étape importante a été franchie pour les formations continues des chefs-circulation de trains. Celles-ci sont développées et enseignées de manière commune entre les entreprises romandes.





Remplacement de trains CFF planifié, ici à Genève.

En haut de page: **Bus TRAVYS à Morges lors de l'interruption CFF de Tolochenaz. TRAVYS a produit environ 15'000 km de prestations pour cette circonstance.**



LA TECHNIQUE AU SERVICE DES PROJETS D'ENTREPRISE

L'entretien des véhicules et des installations a pu être effectué correctement, malgré les conditions sanitaires évolutives et nécessitant des adaptations régulières des méthodes de travail.

VÉHICULES FERROVIAIRES: PLUS DE PERFORMANCES POUR ENTREtenir L'INFRASTRUCTURE

Le contrat d'acquisition d'un nouveau locotracteur à voie métrique Tm 24, pour la ligne Yverdon-Ste-Croix (YSC) a été signé avec la société Stadler Rail, pour une livraison prévue en 2023. Cet achat, réalisé en commun avec les compagnies transN* et NStCM*, est intégré dans un concept général de modernisation de la logistique de maintenance de TRAVYS, lequel permettra d'effectuer des travaux d'entretien sur les voies de jour comme de nuit. Ce concept se compose notamment de quatre wagons plats, deux ballastières, un chasse neige et diverses machines de chantier. Deux wagons plats, fabriqués en Tchéquie, ont été livrés en fin d'année.

Par ailleurs, l'assainissement du parc ferroviaire a été accompli à travers la vente et/ou la démolition des véhicules suivants :

- la voiture salon « La Traverse » et l'automotrice Be 5 de la ligne YSC ;
- plusieurs anciens wagons servant aux travaux d'infrastructure.

VOIE ÉTROITE

Une planification des enjeux et des coûts de maintenance sur la durée de vie des véhicules voyageurs a été réalisée par notre technicienne en méthode (nouveau poste créé). L'exercice se poursuivra avec les autres véhicules ferroviaires.

VOIE NORMALE

L'état des véhicules sur la ligne de l'OC a contraint un remplacement temporaire des trains par un service de bus. Une solution d'achat de deux rames de type GT8 – 100C/2s en provenance d'Allemagne (Karlsruhe) devrait être possible pour début 2022. Ceci permettra d'exploiter à nouveau la ligne de train pour le trafic voyageur, jusqu'à la réalisation de la modernisation de la ligne et la création d'une entrée directe en gare de Chavornay CFF.

GARAGE, AUTOBUS

L'appel d'offres lancé en 2020 s'est conclu par la commande de quatre bus électriques Volvo pour la ligne 602, avec une mise en service en décembre 2022. Cinq bus de type hybride ont également été commandés auprès du fabricant MAN pour le trafic régional.

L'entreprise avance ainsi avec deux solutions de mobilité durable, à travers :

- une meilleure efficacité de la consommation de carburant diesel avec les véhicules « MAN » ;
- une diminution significative de rejets de CO₂, grâce à une alimentation en électricité réalisée de nuit dans le dépôt TRAVYS et, en journée, au moyen d'une station de recharge rapide installée au terminus de la ligne 602 (chemin de la Chèvre) pour les bus Volvo. L'électricité fournie par le service électrique de la ville d'Yverdon-les-Bains (SEY) sera d'origine locale et durable.

INFORMATIQUE

La cybersécurité est au cœur des préoccupations. En collaboration avec les autres entreprises membres de RAILplus, la thématique a été développée et auditée.

Un nouveau système « Manage Engine » permettant de surveiller d'une manière proactive les vulnérabilités détectées sur les postes utilisateurs est en cours de déploiement.

Le service Informatique planifie également des formations annuelles cybersécurité pour sensibiliser le personnel aux risques de « phishing » et aux bonnes pratiques à adopter.

INSTALLATIONS

La dernière partie du renouvellement des installations de sécurité de la ligne YSC a pu être mis en service, simultanément à l'inauguration de la nouvelle halle ferroviaire de Ste-Croix en septembre. Ceci clôt une étape importante du renouvellement de nos installations de sécurité initié par le crédit cadre 17-20 de financement de l'infrastructure.

Par ailleurs, approximativement 850 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de cette halle permettant de produire environ 170'000 kWh/an.

*transN: Transports publics neuchâtelois

*NStCM: Chemin de fer Nyon-St-Cergue-La Cure



En haut de page: **Illustration 3D du futur locotracteur Tm 24**

Bus électrique Volvo aux couleurs TRAVYS sur une station de recharge (image de synthèse)

Réception d'un nouveau wagon plat au dépôt TRAVYS d'Yverdon-les-Bains

Nouvelle halle ferroviaire à la gare de Ste-Croix avec 850 m² de panneaux photovoltaïques



STABILISER ET RÉPONDRE AUX DÉFIS DE L'INFRASTRUCTURE

Dans un contexte d'évolution permanente des exigences normatives, techniques et de gestion du domaine ferroviaire, l'année 2021 du département Infrastructure a été rythmée par plusieurs audits internes et externes ainsi que l'exécution d'importantes études et réalisations.

DES INVESTISSEMENTS MAÎTRISÉS ET STANDARDISÉS AFIN DE DESSINER L'AVENIR

La professionnalisation de la gestion et du controlling des projets d'investissement entamée en 2018 a été accélérée. Le nouveau système de gestion de projet TRAVYS a été approuvé par ce dernier lors d'un audit spécifique de l'Office Fédéral des Transports (OFT). De nouveaux outils et processus permettent ainsi de clarifier les rôles et responsabilités des entités du projet et d'uniformiser la gestion au niveau opérationnel et stratégique.

Malgré une année 2022 bousculée par des difficultés d'approvisionnement liées à la pandémie, 18.5 millions de francs ont été investis par TRAVYS sur les installations ferroviaires.

Durant l'été, les regards ont été majoritairement orientés sur la gare de Ste-Croix, accueillant le plus gros projet d'investissement de l'histoire de TRAVYS. Or, d'importants renouvellements ont été opérés dans le secteur de «la Baumine». Quelques 670 mètres de renouvellement intégral de la plateforme ferroviaire, 1'830 mètres de rails ainsi que deux ponts y ont été renouvelés. La technologie constructive et les matériaux innovants utilisés pour le pont de l'Aiguillon ont d'ailleurs fait l'objet d'une première mondiale.

La gare de Ste-Croix et sa nouvelle halle ferroviaire ont été inaugurées en septembre. Cet outil de travail indispensable pour les équipes de maintenance a permis d'accueillir, en fin d'année, deux premiers wagons plats marquant le début d'une nouvelle ère et concrétisant ainsi le projet de modernisation de la logistique et des véhicules ferroviaires dédiés à l'infrastructure.

L'étude de modernisation des gares TRAVYS a connu une avancée majeure. Outre la validation d'un concept architectural voué à être déployé sur l'ensemble des points d'arrêts, le développement des gares de Baulmes, La Brinaz, Le Lieu et Le Sentier-L'Orient a été accéléré afin de répondre aux nouvelles contraintes liées au processus de mise à l'enquête. Les études liées à la mue de la ligne Orbe – Chavornay ont été poursuivies en parallèle du traitement des recours déposés auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF). Un système d'information géographique de l'infrastructure ferroviaire est en cours de développement, afin de compléter et finaliser les outils de gestion des ressources matérielles.

S'ORGANISER AFIN DE RÉPONDRE À LA SPÉCIALISATION DU MONDE FERROVIAIRE

Un audit interne lié à l'organisation et aux activités du gestionnaire d'infrastructure (GI) TRAVYS a permis de définir son rôle, ses obligations et d'identifier la répartition actuelle des tâches du GI au sein de l'entreprise. Une réflexion sur sa rationalisation et sa simplification a été menée. Des mesures ciblées seront progressivement mises en œuvre ces prochaines années.



ENTREtenir LES INSTALLATIONS SUR UNE BASE NORMALISÉE

La nouvelle équipe de maintenance a pu débiter un travail de fond afin d'assurer une base cohérente sur laquelle capitaliser. Un important effort sur la formalisation de directives de maintenance et de surveillance des installations a été réalisé. L'attention liée à l'environnement dans le cadre de la maintenance a également été renforcée, avec par exemple, une action particulière dans la lutte contre les plantes néophytes.



Ci-dessus : **Photo aérienne des travaux de renouvellement dans le secteur de la Baumine**
©Emch+Berger SA



Ci-contre : **Concept architectural voué à être déployé sur l'ensemble des points d'arrêts**



UNE MARQUE EMPLOYEUR FORTE

Dans le cadre de la stratégie «Horizon 25», les axes de développement dédiés au département des Ressources humaines sont des thématiques fortes, parmi lesquelles le renforcement des compétences du personnel avec notamment cinq plans d'actions couvrant les objectifs suivants:

- recruter les compétences nécessaires à un horizon de cinq ans ;
- attirer, fidéliser les collaboratrices et collaborateurs et assurer leur relève.

Sachant que notre société va continuer à croître et que le marché du travail n'offre pas toujours les profils nécessaires pour les métiers recherchés, un travail important a débuté.

Un des axes vise à favoriser la « mobilité verticale » c'est-à-dire offrir une évolution de carrière au travers de divers postes. Cette manière de faire n'est pas toujours possible dans les entreprises de taille moyenne, d'autant plus que le taux de rotation du personnel reste faible. Cependant, lorsque de nouveaux postes sont créés et/ou sont mis au concours, le souhait est de favoriser, à compétences équivalentes, les collaboratrices et collaborateurs déjà dans l'entreprise et ayant le potentiel et l'envie d'évoluer. Cela passe également par des offres de formations continues ou de développement. Le recours à des forces provenant de l'extérieur restera incontournable, ne serait-ce que pour apporter d'autres visions, des connaissances de contextes différents, des compétences, des approches et des outils indispensables à l'évolution de TRAVYS.

ENTREPRISE FORMATRICE

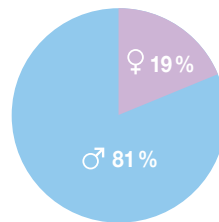
13'594 heures, représentant 1'658 jours de formations/études, ont été suivies tant à l'interne qu'à l'externe. Cela correspond à une moyenne de 6,85 jours par personne, y compris les apprenti-es. L'effort de formation et formation continue, tant obligatoires que de développement, est soutenu et continu. Il permet d'adapter les compétences aux besoins actuels et futurs, ceci en alignement avec les axes stratégiques.

Deux apprenti-es employé-es de commerce, une stagiaire en maturité professionnelle et deux apprentis mécaniciens en véhicules lourds ont affuté leurs gestes métiers. La collaboration avec le Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV) se poursuit avec l'accueil, durant neuf mois par année, d'un apprenti automatique de dernière année. Deux mécaniciens de locomotive ont été formés à l'interne.

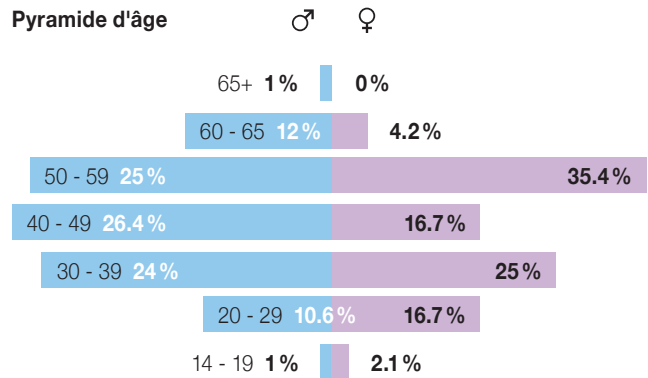
EFFECTIF

L'effectif annuel moyen a continué à croître (+ 7,05 postes) pour s'élever, en fin d'année, à 232.25 postes équivalents plein temps (242 collaboratrices et collaborateurs), où sont représentées douze nationalités. 46 collaboratrices font partie des effectifs de TRAVYS, ce qui représente 19 %. La moyenne d'âge des collaboratrices et des collaborateurs est de 43 ans et 6 mois.

Sexe | Femmes 19% – Hommes 81%



Pyramide d'âge





PARTENARIAT SOCIAL

Le partenariat social s'est poursuivi dans un esprit de collaboration, de transparence et de paix sociale. La convention collective de travail (CCT) d'entreprise arrivant à échéance le 31.12.2022, un calendrier pour la négociation de son renouvellement a été défini avec le Syndicat du personnel des transports (SEV).

JUBILAIRES

Treize collaboratrices et collaborateurs ont atteint un jubilé, soit 20 années de service au sein de TRAVYS et/ou d'une entreprise de transports publics, soit pour chaque période subséquente de cinq ans. Au total, 45 personnes sont intégrées dans le processus de jubilé. L'ancienneté moyenne est de 11,2 ans.

NOUVEAU RETRAITÉ

M. Morais Bentub Lourenço | 21 ans de service.

CAISSE DE PENSION

En raison d'une évolution favorable sur le marché des capitaux, la performance annuelle de la caisse de pension a été très bonne. Le taux de couverture (avec réserve de contribution de l'employeur) est passé de 105.5 %, à fin 2020, à 111.7 %, à fin 2021.





FORTE PERFORMANCE ET RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATIONS

L'année 2021 a été une année de forte activité au niveau du renouvellement des certifications. Les systèmes ont été audités par les organismes compétents. Ces audits, ainsi que les résultats du Système de Mesure de la Qualité, ont confirmé la performance de TRAVYS dans les domaines de la Qualité, Sécurité, Sûreté.

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Fruit des efforts entrepris depuis plusieurs années, TRAVYS a obtenu le renouvellement, pour trois ans, de la certification ISO 9001:2015 obtenue en 2018. Cette certification représente pour les commanditaires, la clientèle et les partenaires un gage de confiance supplémentaire quant à notre professionnalisme.

GESTION DE LA SÉCURITÉ

TRAVYS, en qualité d'entreprise de transport ferroviaire (ETF) et gestionnaire d'infrastructure (GI), possède un Système de Gestion de la Sécurité (SGS). Ce SGS est nécessaire pour l'octroi des Certificats de Sécurité (Cersec) ainsi que l'Agrément de Sécurité (Agsec). Dans le cadre du processus de renouvellement de l'Agsec et du Cersec, l'OFT a octroyé une nouvelle autorisation valable pour une durée de cinq ans (durée maximale).

MESURE DE LA QUALITÉ DU TRAFIC RÉGIONAL VOYAGEURS

Les prestations de TRAVYS en trafic régional sont évaluées dans le cadre du Système de Mesure de la Qualité du Trafic régional voyageurs (QMS TRV) mis en place par l'OFT.

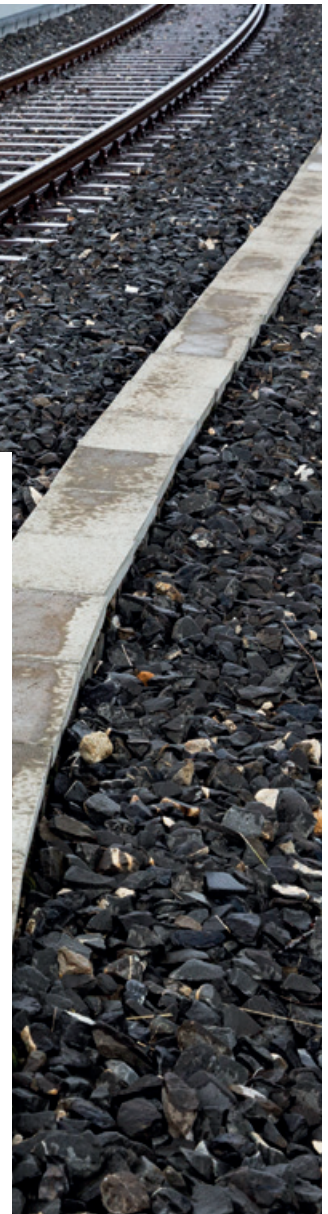
Les critères sont très majoritairement notés dans la zone d'excellence (verte), seule la ponctualité bus (péjorée par les conditions de circulation sur l'A9 Yverdon-Vallorbe) se situe à la limite inférieure de la zone d'acceptation.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

En 2021, le concept de sécurité a été renforcé dans les ateliers et dépôts d'Yverdon. La notion de « culture sécurité » a été thématisée pour une montée en puissance ces prochaines années.

Un contrôle par les inspecteurs de la SUVA a permis de constater avec satisfaction que TRAVYS met en œuvre de nombreuses mesures afin de protéger la santé de ses collaboratrices et collaborateurs.





*TRAVYS a obtenu le renouvellement
pour trois ans de la certification ISO 9001:2015*



VERS UNE REPRISE DU TRANSPORT VOYAGEURS

COMPTE DE RÉSULTAT

Produit d'exploitation :

En 2021, les produits des voyageurs ont progressé de CHF 919'000.– par rapport à 2020 (11,4%) en raison d'une reprise de fréquentation mais sans atteindre le niveau de 2019.

Les recettes pour le transport de marchandises sont en baisse de CHF 400'000.– en raison de la récolte de betteraves en baisse ainsi qu'à la fin d'un contrat de sous-traitance avec un client.

Les autres produits sont en hausse de CHF 1'361'000.– dont CHF 703'000.– et correspondent à des prestations de travail activées sur des projets d'investissement. Le solde provient principalement de la hausse de la facturation des prestations à des tiers ainsi qu'aux commissions perçues sur les ventes.

Les indemnités des pouvoirs publics augmentent de CHF 1'610'000.– et concernent principalement la part Infrastructure sur les charges d'amortissements (CHF 1'231'000.–). Le solde correspond aux indemnités complémentaires pour les secteurs TRV (Traffic Régional Voyageurs) et urbains conformément aux conventions signées avant la pandémie.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation affichent une progression de 7,1% par rapport à 2020 et résultent de divers facteurs :

- augmentation des charges de personnel afin de répondre aux commandes de prestations des commanditaires, à l'engagement des conductrices et conducteurs pour la reprise des lignes de bus 685 (Orbe-Vallorbe) et 686 (Orbe-Baulmes) et au renforcement des effectifs du personnel « Infrastructures » dont les activités sont partiellement activées sur les projets ;
- coûts supplémentaires pour les charges de véhicules, notamment pour l'augmentation de la provision pour gros entretien des véhicules ferroviaires de la ligne Yverdon-Ste-Croix ;
- des dépenses liées aux prestations complémentaires facturées à des tiers.

Résultat extraordinaire et hors exploitation :

Pour les produits extraordinaires, il s'agit d'une dissolution de la provision pour l'entretien des passages à niveau dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2021. Au niveau des charges extraordinaires, il s'agit des coûts d'élimination d'un véhicule ferroviaire et des charges hors période. En complément, les activités immobilières et des domaines ont permis de générer un résultat net de CHF 91'659.-.

L'année 2021 présente un résultat négatif de CHF 489'526.–. Trois causes principales expliquent cela.

- la pandémie avec des pertes de recettes et des coûts supplémentaires tels que les coûts de nettoyage et de désinfection renforcés ;
- les coûts préalables à la reprise de deux lignes de bus dans la région d'Orbe tels que l'engagement et la formation de conductrices et conducteurs ;
- des effets financiers inclus par des recommandations à la suite d'audits, tels le renforcement de provisions pour l'entretien des véhicules ferroviaires.

Résultat par secteur :

Le résultat par secteur est présenté à la suite. Les réserves accumulées durant les années précédentes suffisent pour couvrir les secteurs déficitaires. Aucun financement complémentaire lié à la pandémie COVID n'a été demandé auprès des commanditaires.

SECTEUR D'ACTIVITÉ	COMPTES 2021	COMPTES 2020
Infrastructure	-140 723	-489 291
Trafic régional de transport (TRV)	-307 288	62 472
Trafic urbain (TU)	-158 147	46 230
Autres secteurs	110 802	180 027
Total	-489 526	-200 561



Informations complémentaires :

En 2021, un audit portant sur la comptabilité analytique a été réalisé par l'Office fédéral des transports (OFT). Le rapport de cet audit indique 4 recommandations d'amélioration. Ainsi, une correction des réserves 2020 a été effectuée comme suit :

Attribution à la réserve affectée, art. 67 LCdF (infra)	CHF	62'865
Attribution à la réserve affectée, art. 36 LTV (TRV)	CHF	28'270
Prélèvement de la réserve affectée, Yverdon-les-Bains (TU)	CHF	-74'544
Prélèvement de la réserve affectée, Orbe (TU)	CHF	-4'787
Prélèvement aux autres réserves	CHF	-11'803

RÉSOLUTIONS

Le rapport de l'Organe de révision se trouve aux pages 24 et 25.

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office Fédéral des Transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés. Depuis 2020, un audit spécial sur les subventions doit être réalisé par l'Organe de révision.

Nous avons l'honneur de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires :

- a. d'approuver les comptes et le bilan au 31 décembre 2021 ;
- b. de traiter le résultat de l'exercice comme suit :

Attribution à la réserve générale	CHF	5'830
Prélèvement de la réserve affectée, art. 67 LCdF (infra)	CHF	-140'723
Prélèvement de la réserve affectée, art. 36 LTV (TRV)	CHF	-307'288
Prélèvement de la réserve affectée, Yverdon-les-Bains (TU)	CHF	-157'733
Prélèvement de la réserve affectée, Orbe (TU)	CHF	-414
Attribution aux autres réserves	CHF	110'802
Perte au bilan	CHF	-489'526

- c. d'approuver la gestion et de donner décharge au Conseil d'administration ;
- d. de donner acte à l'Organe de révision de l'accomplissement de son mandat ;
- e. de procéder aux nominations statutaires.

ÉLECTIONS

Administratrices et administrateurs :

Conformément à l'art. 18 al. 1 des statuts révisés le 15 décembre 2020, le Conseil d'administration comporte jusqu'à neuf membres, dont quatre désignés par les collectivités publiques. Le mandat des cinq administratrices et administrateurs désignés par l'Assemblée générale est d'une année et arrive donc à échéance.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de renouveler pour une année le mandat des administratrices et administrateurs suivants :

M. Maximilien Bernhard | Mme Valérie Jaggi Wepf | M. Jacques-André Mayor | Mme Nadia Mettraux | M. Frédéric Rohner

Organe de révision :

Le mandat de l'Organe de révision, Multifiduciaire Léman SA à Lausanne arrive à échéance. Le Conseil d'administration propose de le renouveler.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN

Multifiduciaire Léman SA
Place de la Riponne 3
CH-1005 Lausanne
Tél. +41 21 310 01 50
Fax +41 21 310 01 51
www.multigroupservices.com

A l'Assemblée générale des actionnaires de la

**TRAVYS - Transports Vallée-de-Joux -
Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix S.A,
Yverdon-les-Bains**

Lausanne, le 19 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TRAVYS - Transports Vallée-de-Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix S.A, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la norme Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition d'attribution du résultat est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MULTIFIDUCIAIRE LEMAN SA

Yves Reichenbach
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat



Christophe Boy
Expert-réviseur agréé



1. BILAN

ACTIF	Annexes	31.12.21 CHF	31.12.20 CHF
Actif circulant			
Trésorerie et titres	5.2	12 865 031.24	10 106 647.47
Créances résultant de ventes et de prestations		1 817 318.39	1 428 934.58
Créances envers les pouvoirs publics	5.3	1 428 501.66	1 338 319.00
Autres créances	5.4	2 908 124.71	2 923 297.48
Stocks	5.5	402 634.00	353 100.00
Actifs de régularisation	5.6	2 134 471.61	624 468.91
		21 556 081.61	16 774 767.44
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	5.7	323 001.00	323 001.00
Immobilisations corporelles	5.8	128 490 544.69	131 011 645.23
Immobilisations incorporelles	5.8	988 000.25	1 119 912.50
Objets inachevés	5.8	33 347 619.00	22 919 108.84
Fonds de secours	5.9	68 480.37	79 560.57
		163 217 645.31	155 453 228.14
Total de l'actif		184 773 726.92	172 227 995.58
PASSIF			
Capitaux étrangers			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats et de prestations	5.10	5 132 821.18	2 640 882.80
Dettes envers les pouvoirs publics	5.11	108 921.44	23 448.00
Autres dettes à court terme	5.12	189 392.52	571 319.67
Contributions remboursables à court terme	5.13	765 187.60	765 187.60
Dettes rembours. à ct terme porteuses d'intérêts	5.13	1 066 666.65	1 066 666.65
Leasing financier - remb. à court terme	5.13	148 707.05	143 099.46
Provisions à court terme	5.14	805 624.20	701 811.20
Passifs de régularisation	5.15	1 736 468.45	982 570.13
		9 953 789.09	6 894 985.51
Capitaux étrangers à long terme			
Contributions conditionnellement remboursables	5.16	114 153 444.27	101 941 662.16
Contributions remboursables	5.16	4 375 587.10	5 140 774.70
Dettes à long terme porteuses d'intérêts	5.16	28 066 667.10	29 133 333.75
Leasing financier	5.16	2 152 125.87	2 300 832.91
Provisions à long terme	5.17	1 285 829.00	1 528 434.09
Fonds de secours	5.9	68 480.37	79 560.57
		150 102 133.71	140 124 598.18
Total des capitaux étrangers		160 055 922.80	147 019 583.69
Capitaux propres			
Capital-actions	5.18	6 568 720.00	6 568 720.00
Actions propres	5.19	-62 061.75	-60 979.75
Réserves issues du capital	5.20	71 907.35	71 907.35
Réserves légales issues du bénéfice	5.21	598 079.05	589 079.05
Réserves affectées issues du bénéfice	5.22	12 247 890.57	12 616 676.24
Autres réserves issues du bénéfice		5 782 794.67	5 623 570.27
Résultat de l'exercice	5.23	-489 525.77	-200 561.27
		24 717 804.12	25 208 411.89
Total du passif		184 773 726.92	172 227 995.58



2. COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	Annexes	2021 CHF	2020 CHF
Produits de transport			
Transport des voyageurs	5.24	8 984 907.35	8 065 572.11
Transport des marchandises		980 041.40	1 380 518.80
		9 964 948.75	9 446 090.91
Autres produits			
Commissions de tiers sur ventes		565 841.27	414 975.55
Locations		187 668.41	160 993.48
Prestations aux tiers		827 338.96	379 166.09
Publicité		135 889.43	60 101.70
Vente agences de voyages		121 500.05	87 318.50
Autres produits		269 717.84	354 147.93
Propres prestations sur investissements		2 273 879.50	1 570 840.00
Pertes sur débiteurs		-29.65	-7 671.08
		4 381 805.81	3 019 872.17
Total produits d'exploitation		14 346 754.56	12 465 963.08
Indemnités de la Confédération	5.25	18 224 750.35	16 864 754.84
Indemnités du canton de Vaud	5.25	10 013 905.70	9 819 141.00
Indemnités des communes	5.25	4 913 090.66	4 858 008.00
Total des produits		47 498 501.27	44 007 866.92
CHARGES	Annexes	2021 CHF	2020 CHF
Charges de personnel			
Traitements salaires et indemnités		19 993 384.65	18 316 000.60
Charges sociales		3 935 116.35	3 613 251.45
Autres charges de personnel		941 799.19	823 156.67
Prestations de travail de tiers		555 764.52	619 655.58
		25 426 064.71	23 372 064.30
Autres charges d'exploitation			
Charges de locaux		670 669.38	662 137.08
Entretien, réparation et remplacement des installations		1 567 385.26	1 750 830.99
Charges de véhicules et de transports		4 928 837.59	4 674 681.55
Carburants et énergie-traction		1 291 768.09	1 113 615.54
Assurances-choses, droits et taxes		1 287 210.60	1 143 406.92
Charges d'énergie et évacuation des déchets		282 740.41	236 497.29
Charges d'administration et d'informatique		1 095 076.38	944 993.22
Publicité		9 669.31	4 678.17
Achats agences de voyages		90 857.06	90 129.97
Autres charges d'exploitation		1 474 534.96	1 108 113.77
Résultat financier	5.26	753 069.16	816 332.13
Amortissements, secteur infrastructure		5 003 359.53	4 191 349.10
Coûts d'investissement non activables, secteur infrastructure		49 056.43	247 492.74
Amortissements, autres secteurs		4 105 426.95	4 506 297.05
		22 609 661.11	21 490 555.52
Total des charges d'exploitation		48 035 725.82	44 862 619.82
Résultat d'exploitation hors extraordinaire		-537 224.55	-854 752.90
Produits extraordinaires et exceptionnels	5.27	85 289.59	608 056.22
Charges extraordinaires et exceptionnelles	5.27	-115 262.96	-15 461.20
Résultat d'exploitation		-567 197.92	-262 157.88
Hors exploitation			
Résultat sur domaines (haltes et gares à affectation mixte)	5.29	52 433.63	42 749.36
Résultat sur immeubles locatifs	5.30	39 225.52	44 665.03
Résultat Fds de secours		0.00	0.00
		91 659.15	87 414.39
Impôts			
Impôts s/bénéfice secteurs non subventionnés		-13 987.00	-25 817.78
Résultat de l'exercice		-489 525.77	-200 561.27



3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de CHF

	2021	2020
Opérations d'exploitation		
Résultat de l'exercice	-490	-201
Amortissements des immobilisations corporelles	8 791	8 149
Amortissements des immobilisations incorporelles	209	246
Variation des provisions	-139	180
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	8 372	8 375
Variation des créances d'exploitation à court terme	-1 973	212
Variation des dettes d'exploitation à court terme	2 955	818
Variation des stocks	-50	71
Variation du besoin en fonds de roulement	932	1 100
Flux de fonds provenant de l'exploitation	9 304	9 476
Opérations d'investissements		
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	-17 419	-22 709
Désinvestissements en immobilisations corporelles	14	124
Subventions sur investissements	630	0
Variation des immobilisations financières	0	0
Flux de fonds provenant des activités d'investissements	-16 776	-22 584
Opérations de financement		
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics	11 447	11 796
Variation des emprunts à long terme	-1 067	-1 067
Variation du leasing financier	-149	-143
Achat / Vente actions propres	-1	0
Flux de fonds provenant des opérations financières	10 230	10 586
Variation des disponibilités	2 752	-2 523
Disponibilités en début d'exercice (01.01)	10 107	12 630
Disponibilités en fin d'exercice (31.12)	12 865	10 107
dont disponibilités affectées aux investiss. d'infrastructure ferroviaire	3 312	1 272

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital-actions TRAVYS CHF	Actions propres CHF	Réserve provenant de primes capital CHF	Réserves légales bénéfice CHF	Réserves affectées Infrastructure art. 67 LCdF bénéfice CHF
Capitaux propres au 31.12.2019	6 568 720	-60 312	71 735	568 579	6 918 349
Achat / vente actions propres		-668	172		
Perte 2020					
Attribution du résultat 2019				20 500	549 865
Capitaux propres au 31.12.2020	6 568 720	-60 980	71 907	589 079	7 468 214
Achat / vente actions propres		-1 082			
Perte 2021					
Attribution du résultat 2020				9 000	-426 427
Capitaux propres au 31.12.2021	6 568 720	-62 061	71 907	598 079	7 041 787

	Réserves affectées TRV art. 36 LTV bénéfice CHF	Autres réserves affectées bénéfice CHF	Autres réserves bénéfice CHF	Résultat de l'exercice bénéfice CHF	Total CHF
Capitaux propres au 31.12.2019	3 399 288	303 720	5 234 935	2 404 456	25 409 469
Achat / vente actions propres					-496
Perte 2020				-200 561	-200 561
Attribution du résultat 2019	927 713	517 742	388 635	-2 404 455	0
Capitaux propres au 31.12.2020	4 327 001	821 462	5 623 570	-200 561	25 208 412
Achat / vente actions propres					-1 082
Perte 2021				-489 526	-489 526
Attribution du résultat 2020	90 742	-33 101	159 224	200 561	0
Capitaux propres au 31.12.2021	4 417 743	788 361	5 782 795	-489 526	24 717 804



5. ANNEXES

5.1 Normes de présentation des comptes

Dès le 1^{er} janvier 2007, TRAVYS SA applique les normes Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes).

Notes explicatives au bilan	31.12.21	31.12.20
	CHF	CHF

5.2 Trésorerie et titres

Composition des rubriques principales

Caisses	317 745.79	334 315.63
Comptes postaux	243 833.75	277 390.33
Comptes bancaires	8 530 637.49	7 767 119.61
Comptes postaux FIF	0.00	-5.00
Comptes bancaires FIF	3 311 944.68	1 271 994.90
Titres	460 869.53	455 832.00
	12 865 031.24	10 106 647.47

Principes et méthodes d'évaluation

Les titres sont évalués au cours du 31.12.2021

5.3 Créances envers les pouvoirs publics

Composition des rubriques principales

Yverdon-les-Bains, urbain	1 305 075.00	1 254 012.00
Montagny-près-Yverdon, urbain	14 271.00	0.00
Cheseaux-Noréaz, urbain	23 195.00	0.00
Orbe, urbain	85 960.66	84 307.00
	1 428 501.66	1 338 319.00

5.4 Autres créances

Composition des rubriques principales

Décomptes des charges sociales	1 002 932.60	801 563.80
Impôt anticipé à récupérer	1 065.76	810.41
TVA à récupérer	260 976.37	1 033 081.95
Cartes de crédit et chèques Reka à encaisser	94 408.78	78 183.00
CFF, décomptes divers à encaisser	1 409 103.74	845 279.05
Créanciers momentanément débiteurs	64 127.92	95 023.26
Autres créances	75 509.54	69 356.01
	2 908 124.71	2 923 297.48

5.5 Stocks

Composition des rubriques principales

Pièces de réserves pour véhicules	166 000.00	203 100.00
Matériel pour l'infrastructure ferroviaire	106 000.00	37 000.00
Carburant	50 000.00	41 000.00
Huiles	39 000.00	38 000.00
Uniformes	39 000.00	34 000.00
Informatique	2 634.00	-
	402 634.00	353 100.00

Principes et méthodes d'évaluation

Etablis selon les principes et méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles.

5.6 Compte de régularisation actif

Composition des rubriques principales

Charges payées d'avance	421 124.33	207 585.04
Produits à recevoir	101 848.43	416 883.87
Dépenses d'entretiens engagées pour l'utilisation future des véhicules PBr	1 611 498.85	
	2 134 471.61	624 468.91

Principes d'activation :

En principe, seuls les montants supérieurs à CHF 500.- sont enregistrés dans les comptes transitoires.

5.7 Immobilisations financières

Composition des rubriques principales

Dépôt de garantie déposé auprès d'un institut bancaire en faveur des voyagistes suisses pour l'activité d'agence de voyages	50 000.00	50 000.00
Parts sociales ESA	5 000.00	5 000.00
Participation au capital-actions de RailTech SA	150 000.00	150 000.00
Prêt d'actionnaire à RailTech SA	100 000.00	100 000.00
Part sociale dans la Coopérative MOVplus	1 000.00	1 000.00
Participation au capital-actions RailPlus SA	17 000.00	17 000.00
Participation au capital-actions de Terminal Combiné Chavornay SA (TERCO);	300 000.00	300 000.00
Ajustement de valeur 2006 s/part. TERCO	-100 000.00	-100 000.00
Ajustement de valeur 2007 s/part. TERCO	-199 999.00	-199 999.00
	323 001.00	323 001.00

Cautionnement et obligation de garantie :

Cautionnements obtenus sous la forme de garanties bancaires concernant l'activité d'agence de voyages	50 000.00	50 000.00
---	------------------	-----------

5.8 Immobilisations corporelles et incorporelles / objets inachevés

(Cf. tableaux sur pages suivantes)

Principes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'Ordonnance du DETEC du 18 janvier 2011 sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), modifiée le 1^{er} janvier 2020.

Les immobilisations corporelles peuvent également faire l'objet, si nécessaire, d'amortissements hors-plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation).

Les acquisitions inférieures à CHF 10'000.- sont comptabilisées en charges courantes.

Les objets inachevés sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition. Ils sont transférés dans la rubrique correspondante lors de leur mise en exploitation et font alors l'objet d'amortissements.

Les immeubles locatifs, ainsi que les immeubles des domaines ferroviaires (immeubles à affectation mixte - partiellement loués à des tiers, partiellement utilisés pour l'exploitation -), sont évalués à leur valeur d'acquisition et amortis à un taux de 2%/an.

Valeur d'assurance incendie des immobilis. corporelles

Immeubles et bâtiments (indice 120)	45 382 630	45 382 630
Autres immobilisations corporelles	177 099 738	177 099 738

Valeur d'assurance responsabilité civile

Transports routiers voyageurs	100 000 000	100 000 000
Transports ferroviaires voyageurs	100 000 000	100 000 000
Transports ferroviaires marchandises	100 000 000	100 000 000
Infrastructure ferroviaire	100 000 000	100 000 000

Valeur d'assurance choses

Mobilier et installations	26 155 100	26 155 100
Bâtiments	46 168 890	46 168 890
Matériels roulants routiers	16 812 092	16 143 715
Matériels roulants ferroviaires	114 108 400	114 108 400

5.9 Fonds de secours

Il s'agit de la fortune placée, liée à un fonds affecté dont le but est de venir en aide par des prestations bénévoles aux salariés et apprentis de l'entreprise, sur la base d'un règlement d'utilisation. L'organe du fonds est la commission paritaire d'entreprise.

5.10 Dettes résultant d'achats et de prestations

Composition des rubriques principales

Dettes résultant d'achats et de prestations	5 132 821.18	2 640 882.80
	5 132 821.18	2 640 882.80

5.11 Dettes envers les pouvoirs publics

Composition des rubriques principales

Etat de Vaud, urbain	108 921.44	23 448.00
	108 921.44	23 448.00

5.12 Autres dettes à court terme

Composition des rubriques principales

Décomptes de charges sociales à payer	26 569.35	93 611.30
Dettes envers l'institution de prévoyance	6 183.85	12 669.50
Impôts à la source à payer	14 565.91	8 160.50
Bons émis	16 039.80	23 599.80
Fonds Western Union à verser	48 847.74	53 782.23
Débiteurs momentanément créanciers	24 336.46	17 863.80
Autres dettes	52 849.40	361 632.54
	189 392.51	571 319.67

5.13 Dettes à rembourser à court terme

Composition des rubriques principales

Contributions remboursables	CH	270 171.00	270 171.00
Contributions remboursables	VD	495 016.60	495 016.60
		765 187.60	765 187.60
Prêt Postfinance		1 066 666.65	1 066 666.65
Leasing financier sur voitures intermédiaires PBr INOVA		148 707.05	143 099.46

5.14 Provisions à court terme

Composition des rubriques principales

Provision pour litiges en cours	40 000.00	12 000.00
Provision pour impôts	128 063.20	98 366.20
Provision pour heures dues	637 561.00	591 445.00
	805 624.20	701 811.20

Rentes-pont: Selon le plan de prévoyance de la caisse de pensions, la société peut financer pour ses collaborateurs une rente-pont après leur départ à la retraite anticipée, équivalant au maximum à deux années de rente AVS maximale. La totalité du capital doit être versée au plus tard au début du droit à la rente. La provision est constituée dès le moment où un collaborateur a annoncé formellement sa décision de prendre une retraite anticipée.

5.15 Compte de régularisation passif

Composition des rubriques principales

Produits encaissés d'avance	1 342 182.13	693 733.64
Charges à payer	394 286.32	288 836.49
	1 736 468.45	982 570.13

Principes de comptabilisation :

En principe, seuls les montants supérieurs à CHF 500.- sont enregistrés dans les comptes transitoires.



5.8 Immobilisations corporelles et incorporelles / objets inachevés

	1511	1512	1513	1514	1515	1516	1517	1518	1551	1552	Total des immobilis. corporelles Infrastructure CHF	Objets inachevés Infrastructure (*) CHF
Secteur infrastructure												
Côté d'acquisition												
Etat au 31.12.2019	15 908 660	47 934 648	7 974 637	19 284 987	1 720 886	10 140 670	3 051 643	709 103	699 498	2 861 946	110 286 679	17 872 927
Réaffectation nature RTE29900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 194 911
Activ. invest. en construction	79 665	1 139 947	0	14 608 801	0	0	0	332 867	0	0	16 161 280	-16 161 280
Désinvestissements (rebut)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-47 494
Etat au 31.12.2020	15 988 325	49 074 596	7 974 637	33 893 788	1 720 886	10 140 670	3 051 643	1 041 970	699 498	2 861 946	126 447 959	22 859 064
Réaffectation nature RTE29900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 326 764
Activ. invest. en construction	1 362 918	642 464	3 146	2 827 612	702 681	65 200	149'600	140 381	0	0	5 894 001	-5 894 001
Désinvestissements (rebut)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-56 919
Etat au 31.12.2021	17 351 243	49 717 060	7 977 783	36 721 400	2 423 567	10 205 870	3 201 243	1 182 352	699 498	2 861 946	132 341 961	33 234 908
Amortissements cumulés												
Etat au 31.12.2019	4 728 651	19 149 619	3 385 670	7 153 916	1 101 734	2 696 622	1 624 551	378 618	0	1 413 169	41 632 551	0
Réaffectation nature RTE29900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation	409 457	1 439 200	228 197	1'095'092	111 584	287 496	184 889	121 351	0	62 260	3 939 526	0
Diminution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produit extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2020	5 138 108	20 588 819	3 613 867	8 249'008	1 213 318	2 984 118	1 809 440	499 969	0	1 475 429	45 572 076	0
Augmentation	416 547	1 460 563	228 197	1 820 625	229 373	288 311	199 463	146 746	0	62 260	4 852 085	0
Diminution (rebut)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2021	5 554 655	22 049 382	3 842 065	10 069 632	1 442 692	3 272 429	2 008 903	646 715	0	1 537 688	50 424 161	0
Remises et subventions												
Etat au 31.12.2019	668 524	135 715	0	1 098 637	0	0	0	0	0	0	1 902 875	38 980
Augmentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diminution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2020	668 524	135 715	0	1 098 637	0	0	0	0	0	0	1 902 875	38 980
Augmentation	629 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	629 544	0
Diminution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2021	1 298 067	135 715	0	1 098 637	0	0	0	0	0	0	2 532 419	38 980
Valeur comptable nette au 31.12.2019	10 511 485	28 649 315	4 588 967	11 032 434	619 152	7 444 048	1 427 092	330 486	699 498	1 448 778	66 751 253	17 833 947
Valeur comptable nette au 31.12.2020	10 181 693	28 350 062	4 360 770	24 546 144	507 568	7 156 552	1 242 203	542 002	699 498	1 386 518	78 973 008	22 820 084
Valeur comptable nette au 31.12.2021	10 498 520	27 531 963	4 135 718	25 553 131	980 875	6 933 441	1 192 340	535 637	699 498	1 324 258	79 385 381	33 195 928

(*) Le montant sous "Désinvestissements" des objets inachevés correspond aux objets ou part d'objets passés en charge courante ou facturés à des tiers avant 2011.

Immobilisations corporelles

Immobilisations incorporelles

5.8 Immobilisations corporelles et incorporelles / objets inachevés

	Autres secteurs				Infrastructure + Autres secteurs				Autres secteurs				
	1525	1526	1527	1528	1553	Objets inachevés Autres secteurs (*)	Total des immobilis. corporelles	Objets inachevés (*)	Total	1571	Immobil. Immatérielles	Objets inachevés Autres secteurs (*)	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coût d'acquisition													
Etat au 31.12.2019	1 338 961	11 391 260	88 026 079	7 104 850	1 717 940	109 579 090	79 475	219 865 769	17 952 403	237 818 172	2 133 990	-12 239	2 057 790
Investissements	0	0	0	0	0	0	1 453 583	0	22 648 494	22 648 494	0	60 340	60 340
Activ. invest. en construction	0	27 713	1 096 501	372 480	0	1 496 694	-1 513 694	17 657 974	-17 674 974	-17 000	17 000	0	17 000
Désinvestissements	0	0	-361 620	0	0	-361 620	-39 606	-361 620	-87 100	-448 720	0	0	0
Etat au 31.12.2020	1 338 961	11 418 973	88 760 960	7 477 331	1 717 940	110 714 164	-20 241	237 162 123	22 838 823	260 000 946	2 150 990	48 102	2 199 092
Investissements	0	0	956 573	0	0	0	1 085 626	0	17 412 390	17 412 390	77 001	6 700	83 701
Activ. invest. en construction	0	0	0	0	0	0	-978 772	5 894 001	-6 872 773	-978 772	0	-54 802	-54 802
Désinvestissements (rebut)	0	0	0	0	0	0	-6 086	0	-63 004	-63 004	0	0	0
Correction subvention	0	0	0	0	0	0	71 164	0	71 164	71 164	0	0	0
Etat au 31.12.2021	1 338 961	11 418 973	89 717 533	7 477 331	1 717 940	111 670 737	151 691	244 012 697	33 386 600	277 399 297	2 227 991	0	2 227 991
Amortissements cumulés													
Etat au 31.12.2019	965 613	5 624 062	41 863 587	5 767 568	497 874	54 718 703	0	96 351 254	0	96 351 254	784 850	0	497 510
Augmentation	58 199	263 397	3 368 705	241 512	30 633	3 962 446	0	7 901 972	0	7 901 972	246 228	0	246 228
Diminution	0	0	-81 365	4 578	0	-76 787	0	-76 787	0	-76 787	0	0	0
Etat au 31.12.2020	1 028 813	5 887 459	45 150 927	6 013 658	528 506	58 604 363	0	104 176 439	0	104 176 439	1 031 078	0	1 031 078
Augmentation	51 499	257 244	3 284 067	266 604	30 633	3 890 046	0	8 742 131	0	8 742 131	208 913	0	208 913
Diminution (rebut)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2021	1 075 312	6 144 702	48 434 994	6 280 262	559 139	62 494 409	0	112 918 570	0	112 918 570	1 239 992	0	1 239 992
Remises et subventions													
Etat au 31.12.2019	71 164	0	0	0	0	71 164	-71 164	1 974 039	-32 184	1 941 855	0	0	0
Diminution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2020	71 164	0	0	0	0	71 164	-71 164	1 974 039	-32 184	1 941 855	0	0	0
Augmentation	0	0	0	0	0	0	0	629 544	0	629 544	0	0	0
Diminution	0	0	0	0	0	0	71 164	0	71 164	71 164	0	0	0
Etat au 31.12.2021	71 164	0	0	0	0	71 164	0	2 603 583	38 980	2 642 563	0	0	0
Valeur comptable nette au 31.12.2019	302 183	5 767 198	46 162 493	1 337 282	1 220 066	54 789 223	150 639	121 540 476	17 984 587	139 525 062	1 349 140	-12 239	1 336 902
Valeur comptable nette au 31.12.2020	243 984	5 531 514	43 610 033	1 463 673	1 189 434	52 038 637	50 923	131 011 645	22 871 007	153 882 652	1 119 912	48 102	1 168 013
Valeur comptable nette au 31.12.2021	192 485	5 274 270	41 282 539	1 197 069	1 158 801	49 105 163	151 691	128 490 544	33 347 620	161 838 164	987 999	0	987 999



5. ANNEXES

5.16 Dettes financières à long terme

Composition des rubriques principales

Contributions conditionnellement remboursables	CH	69 381 105.27	57 169 323.16
Contributions conditionnellement remboursables	VD	44 772 339.00	44 772 339.00
		114 153 444.27	101 941 662.16
Contributions remboursables	CH	1 117 911.00	1 388 082.00
Contributions remboursables	VD	3 257 676.10	3 752 692.70
		4 375 587.10	5 140 774.70
Emprunt Retraites populaires		3 000 000.00	3 000 000.00
Emprunt Postfinance (véhicules YSC)		25 066 667.10	26 133 333.75
		28 066 667.10	29 133 333.75

Leasing financier sur voitures intermédiaires PBr INOVA	2 152 125.87	2 300 832.91
---	---------------------	--------------

Les contributions d'investissement octroyées par les pouvoirs publics sont conformes à l'Ordonnance sur les concessions et le financement de l'infrastructure ferroviaire (OCFIF) du 04.11.2009 et à l'Ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs (OITRV) du 11.11.2009. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les corporations publiques en fonction des possibilités de la société. Aucun remboursement de contributions conditionnellement remboursables n'est en cours actuellement.

Emprunt Retraites populaires : sur 10 ans, au taux de 2.75% jusqu'au 31.12.2020. Il a été renouvelé au 31.12.2020 pour 7 ans au taux de 0.3%

Emprunt Postfinance : remboursement en 30 ans, au taux de 2.26% (CHF 16.4 mio) et de 2.31% (CHF 15.6 mio)

Leasing financier sur voitures intermédiaires PBr

Valeur comptable des voitures intermédiaires INOVA	1 720 699	1 863 798
--	------------------	-----------

5.17 Provisions à long terme

Composition des rubriques principales

Remise en valeur des véhicules ferroviaires	1 285 829.00	1 443 144.50
Entretien 3 PN sur la ligne PBr (Crêtets, Le Sentier, Moulins) jusqu'en 2021 et 1 PN sur la ligne OC (St-Eloi) jusqu'en 2026	0.00	85 289.59
	1 285 829.00	1 528 434.09

LPP:

Au 31.12.2021, le degré de couverture provisoire s'élevait à 111.6% (en 2020, 105.5%). Aucune provision n'a donc été constituée.

Remise en valeur des véhicules ferroviaires :

Cette provision est constituée sur la base des coûts de remises en état constatés par expérience. Elle est constituée par un apport de CHF 535'829.- par an pour les véhicules YSC et de CHF 230'000.- par an pour les véhicules PBr. En 2021, ces provisions ont été utilisées pour couvrir une part des coûts de révision des véhicules PBr.

Véhicules YSC	1 285 829.00	750 000.00
Véhicules PBr	0.00	693 144.50
	1 285 829.00	1 443 144.50

5.17 Annexes provisions

	Rente-pont AVS	Remises en valeur des véhicules ferroviaires	Entretien de 3 PN PBr et 1 PN OC	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Val. comptable au 31.12.2019	105 520	963 145	85 290	1 153 954
Constitution		720 000		720 000
Utilisation				0
Dissolution	-105 520	-240 000		-345 520
Val. comptable au 31.12.2020	0	1 443 145	85 290	1 528 434
Constitution		535 829		535 829
Utilisation		-693 145		-693 145
Dissolution			-85 290	-85 290
Val. comptable au 31.12.2021	0	1 285 829	0	1 285 828

5.18 Capital-actions TRAVYS

Le capital-actions est composé de 656'872 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10.- entièrement libérées, avec restrictions quant à leur transmissibilité.

5.19 Actions propres

	Nbre actions	Valeur d'achat	% capital-actions
Actions propres au 31.12.2020	40 157	60 979.75	6.11
Achat d'actions 2021	541	1 082.00	
Vente d'actions 2021	0	0.00	
Actions propres au 31.12.2021	40 698	62 061.75	6.20

Prix moyen par action nominative de nominal de CHF 10.00 au 31 décembre

L'achat de propres actions est enregistré à la valeur d'achat. La vente d'actions propres est enregistrée au prix moyen pondéré fixé au 31.12 de l'année précédant la transaction. La différence entre le prix de vente et le prix moyen pondéré est enregistrée dans la réserve provenant de primes.

5.20 Réserves issues du capital

Composition des rubriques principales

Réserve provenant de primes	71 907.35	71 907.35
-----------------------------	------------------	-----------

Réserve provenant de primes :

La réserve provenant de primes enregistre le résultat sur les ventes d'actions propres.

5.21 Réserves légales issues de bénéfice

Composition des rubriques principales

Réserve générale	598 079.05	589 079.05
------------------	-------------------	------------

5.22 Réserves affectées issues de bénéfice

Composition des rubriques principales

Réserve art. 67 LCdF - secteur Infrastructure	7 041 787.16	7 468 213.87
Réserve art. 36 LTV - secteur TRV	4 417 742.65	4 327 000.81
Réserve réseau urbain Orbe/Yverdon-les-Bains	788 360.76	821 461.56
	12 247 890.57	12 616 676.24

5.23 Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est attribué à la date de l'approbation des comptes par l'Assemblée générale.



5. ANNEXES

Notes explicatives au compte de résultat

31.12.21	31.12.20
CHF	CHF

5.24 Produits de transport des voyageurs

Composition des rubriques principales

Transports des voyageurs (soumis à concession)	7 291 251.29	6 721 213.56
Transports spéciaux de voyageurs	1 693 656.06	1 344 358.55
	8 984 907.35	8 065 572.11

5.25 Indemnités des pouvoirs publics

Composition des rubriques principales

Indemnités d'exploitation Confédération - Infrastructure	5 535 300.00	5 096 453.00
Indemnités d'amortissement - Confédération - Infrastructure	5 230 621.35	4 438 841.84
Indemnités Confédération - TRV	7 458 829.00	7 329 460.00
Indemnités canton de Vaud - TRV	8 493 866.14	8 265 139.00
Indemnités canton de Vaud - Urbains	1 520 039.56	1 554 002.00
Indemnités communes desservies - Urbains	4 913 090.66	4 858 008.00
	33 151 746.71	31 541 903.84

5.26 Résultat financier

Composition des rubriques principales

Charges financières s/emprunts	630 350.00	728 216.67
Charges financières s/leasing	90 086.35	95 482.08
Autres charges financières	97 926.50	59 825.43
./. Produits financiers	-65 293.69	-67 192.05
	753 069.16	816 332.13

5.27 Produits extraordinaires et exceptionnels

Composition des rubriques principales

Divers cas de sinistre	0.00	11 556.70
Prestations d'assurance s/dommages vhc Pbr	0.00	230 385.00
Prestations d'assurance s/dommages bus	0.00	313 492.10
Enc. Produits mobilis 2017	0.00	52 622.42
Dissol.provisions entretien PN	85 289.59	0.00
	85 289.59	608 056.22

5.28 Charges extraordinaires et exceptionnelles

Composition des rubriques principales

Frais d'élimination de la BT 51	41 230.00	0.00
Rattrapage suite contrôle TVA (année 2014 à 2018)	0.00	15 461.20
Facture Gatemedias 2019/2020	74 032.96	
	115 262.96	15 461.20

5.29 Résultat sur domaines

Composition des rubriques principales

Produits (loyers, chauffage)	-197 364.89	-184 844.45
Charges (chauffage, entretien, rénovations)	82 671.35	79 505.42
Amortissements	62 259.91	62 259.89
Provision impôts	0.00	329.78
	-52 433.63	-42 749.36

5.30 Résultat sur immeubles

Composition des rubriques principales

Produits (loyers, chauffage)	-125 694.75	-126 167.75
Charges (chauffage, entretien, rénovations)	30 524.62	33 695.02
Intérêts	12 600.00	12 600.00
Amortissements	30 632.86	30 632.86
Provision impôts	12 711.75	4 574.84
	-39 225.52	-44 665.03

6. DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS D'INVESTISSEMENTS

	2021	2020			
Contributions d'investissements des pouvoirs publics	119 294 218	107 847 623	Convention II PBr	241 600	241 600
Prêts conditionnellement remboursables	114 153 444	101 941 662	Convention V PBr	1 103 460	1 103 460
Prêts de la Confédération	69 381 105	57 169 323	Convention I OC	400 000	400 000
Convention I YSC	625 000	625 000	Convention II OC	185 490	185 490
Convention III YSC	630 000	630 000	Convention III OC	82 544	82 544
Convention IV YSC	726 750	726 750	Convention IV OC	604 196	604 196
Convention V YSC	300 960	300 960	Convention V OC	260 260	260 260
Convention VII YSC	2 328 966	2 328 966	Convention VI OC	646 256	646 256
Convention IX YSC	4 357 500	4 357 500	Convention VII OC	479 000	479 000
Convention I PBr	238 500	238 500	Convention I TRAVYS	563 400	563 400
Convention II PBr	158 400	158 400	Convention 2007 TRAVYS	894 960	894 960
Convention V PBr	486 540	486 540	Convention 2007 OC	209 880	209 880
Convention I OC	400 000	400 000	Convention 2008 TRAVYS	1 417 850	1 417 850
Convention II OC	138 510	138 510	Convention 2008 OC	22 500	22 500
Convention III OC	57 456	57 456	Convention 2009 TRAVYS	1 540 564	1 540 564
Convention IV OC	396 129	396 129	Convention 2010 TRAVYS	500 000	500 000
Convention V OC	124 740	124 740	Convention 2011 TRAVYS	719 500	719 500
Convention VI OC	309 744	309 744	Convention 2012 TRAVYS	401 000	401 000
Convention VII OC	258 000	258 000	Convention 2013 TRAVYS	5 006 415	5 006 415
Convention I TRAVYS	246 388	246 388	Convention 2014 TRAVYS	5 039 565	5 039 565
Convention 2007 TRAVYS	461 040	461 040	Convention 2015 TRAVYS	3 821 430	3 821 430
Convention 2007 OC	108 120	108 120	Convention TRAVYS (solde 2013-2016) 2018	5 732 145	5 732 145
Convention 2008 TRAVYS	1 417 850	1 417 850	Prêts remboursables	5 140 774	5 905 961
Convention 2008 OC	22 500	22 500	Prêts de la Confédération	1 388 081	1 658 252
Convention 2009 TRAVYS	1 600 000	1 600 000	Convention V YSC	10 296	18 018
Convention 2010 TRAVYS	500 000	500 000	Convention VI YSC	36 036	44 352
Convention 2011 TRAVYS	719 500	719 500	Convention VIII YSC	981 750	1 058 250
Convention 2012 TRAVYS	401 000	401 000	Convention III PBr	180 957	317 280
Convention 2013 TRAVYS	4 810 085	4 810 085	Convention IV PBr	33 275	40 950
Convention 2014 TRAVYS	4 841 935	4 841 935	Convention III OC	45 890	56 478
Convention 2015 TRAVYS	3 671 570	3 671 570	Convention IV OC	99 877	122 924
Convention 2017 TRAVYS	4 110 000	4 110 000	Prêts du canton	3 752 693	4 247 709
Convention 2018 TRAVYS	-2 940 018	-2 940 018	Convention V YSC	15 704	27 482
Convention 2019 TRAVYS	13 101 000	13 101 000	Convention VI YSC	54 964	67 648
Convention 2020 TRAVYS	12 561 158	12 561 158	Convention VIII YSC	1 905 750	2 054 250
Convention 2021 TRAVYS	12 211 782	0	Convention III PBr	302 882	531 059
Prêts du canton	44 772 339	44 772 339	Convention IV PBr	57 725	71 050
Convention I YSC	625 000	625 000	Convention III OC	65 908	81 120
Convention III YSC	770 000	770 000	Convention IV OC	152 323	187 476
Convention IV YSC	973 250	973 250	Convention TPYG	1 197 437	1 227 624
Convention V YSC	459 040	459 040			
Convention VII YSC	3 689 034	3 689 034			
Convention IX YSC	8 092 500	8 092 500			
Convention I PBr	291 500	291 500			



7. FOND DE SECOURS

Compte de résultat

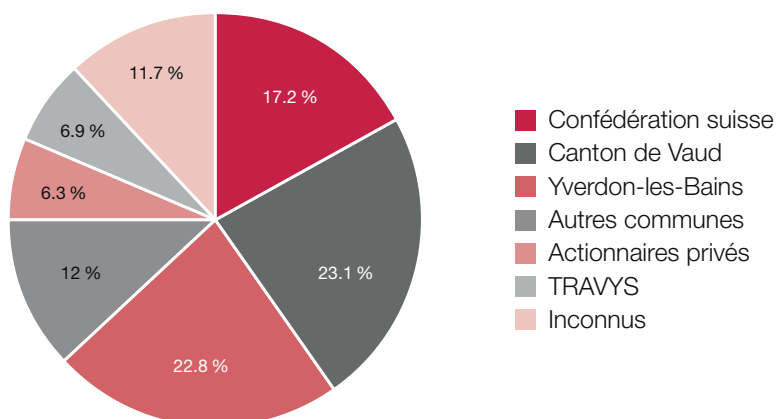
	2021 CHF	2020 CHF
Recettes		
Intérêts créanciers	-	1.30
Revenus des titres	1 512.80	1 271.00
Ajustement valeur des titres	4 161.25	-3 526.00
Autres produits	29.60	40.00
Total des recettes	5 703.65	-2 213.70
Dépenses		
Frais médicaux spéciaux	16 599.95	14 877.68
Autres charges	183.90	176.95
Total des dépenses	16 783.85	15 054.63
Résultat de l'exercice	-11 080.20	-17 268.33

Bilan

	2021 CHF	2020 CHF
Actif		
BCV C/épargne N° 5034.89.01	15 690.20	14 075.95
Impôt anticipé à récupérer	100.45	57.40
Titres	66 666.30	79 490.80
Actifs transitoires	448.00	390.60
Total actif	82 904.95	94 014.75
Passif		
Travys SA c/c	14 424.58	14 454.18
Capital	68 480.37	79 560.57
Total passif	82 904.95	94 014.75

8. COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

État avril 2022





TRAVYS SA
Quai de la Thièle 32 | CP 387
1401 Yverdon-les-Bains | T. 024 424 10 70
info@travys.ch | www.travys.ch